

**Convention de partenariat
Relative à l'acquisition de connaissances sur les Bivalves d'eau
douce en Nouvelle-Aquitaine**

ENTRE

La Fédération Française d'Etudes et des Sports Sous-Marins – Comité Subaquatique Nouvelle Aquitaine et ses clubs affiliés, représentée par son président, Sébastien ALLEGRE, dont le siège social est au 2 Avenue de l'Université 33400 TALENCE , et désigné dans ce qui suit par la «FFESSM-CSNA»

d'une part,

ET

France Nature Environnement Nouvelle-Aquitaine et ses association affiliées, représentée par sa présidente Isabelle LOULMET, dont le siège social est au 5 bis Impasse Lautrette 16000 ANGOULEME, et désignée dans ce qui suit par « FNE NA » ;

d'autre part,

Vu le rôle et les missions du FFESSM-CSNA, notamment chargé de développer et favoriser le plan sportif, artistique, culturel ou scientifique, la connaissance, l'étude, la protection du monde et du patrimoine subaquatique ainsi que du respect de l'environnement,

Vu la présence d'une commission Environnement et Biologie Subaquatique au sein de la FFESSM, visant à sensibiliser, initier et former les plongeurs à la préservation de l'environnement subaquatique,

Vu l'objet statutaire de FNE NA - association agréée le 19 août 2019 au titre l'article 40 de la loi 76-629 du 10 juillet 1976 relative à la protection de la nature - dont l'objectif est notamment de participer à l'inventaire des richesses naturelles de la région Nouvelle Aquitaine et de concourir à la protection de la nature,

Vu le projet porté par FNE NA et ses associations affiliées concernant le programme « Mulettes de Nouvelle Aquitaine » visant à fédérer les différents acteurs du territoire dans l'objectif d'améliorer nos connaissances sur les Bivalves d'eau douce et de favoriser leur préservation,

Vu l'intérêt écologique et biologique que constituent les Bivalves d'eau douce, véritables indicateurs de la qualité de nos cours d'eau, et à ce titre devant faire l'objet d'action de conservation.

IL A ETE CONVENU CE QUI SUIT

Article 1 : Objet de la convention et descriptif de l'opération

En s'appuyant sur les compétences techniques de plongée des clubs de la FFESM-CSNA et sur les compétences en matière d'écologie et d'environnement des associations affiliées à FNE NA, les associations respectives s'associent afin de mettre en œuvre des actions de recherches spécifiques sur les Bivalves d'eau douce en Nouvelle-Aquitaine.

Ces actions visent à améliorer nos connaissances sur ce groupe taxonomique encore peu étudié, et à prendre en compte ces espèces bioindicatrices dans des actions de conservation et de préservation.

Les opérations de recherche consistent à la prospection de certaines portions de cours d'eau praticables en plongée, qui ne peuvent faire l'objet de recherche à pied ou en waders en raison de la hauteur d'eau, nécessitant l'intervention des équipes de plongeurs. Un protocole scientifique sera proposé et mis en place par les associations affiliées à FNE NA au sein des territoires qu'elles coordonnent afin d'obtenir des données exploitables et qualitatives.

Les coquilles vides de Bivalves récoltées sur chaque tronçon de cours d'eau prospecté seront stockées au sein des associations affiliées à FNE NA pour analyse, détermination et mise en collection.

Les Bivalves vivants seront photographiés *in situ* ou en main et remis en place à l'endroit de leur découverte. Les données de Bivalves vivants sont importantes afin de statuer sur la présence d'une population viable sur un secteur donné.

Article 2 : Territoire d'intervention

Ces recherches peuvent être entreprises sur l'ensemble des cours d'eau ou plan d'eau de Nouvelle-Aquitaine, en respectant toutefois les réglementations en vigueur et en fonction des autorisations préalables d'accès aux points de mise à l'eau et de pratique de la plongée dans le cours d'eau.

Article 3 : Contenu des missions de FNE NA

FNE NA via son réseau associatif local s'engagent conjointement :

- à initier et former les plongeurs désireux de s'investir dans cette mission, sur la biologie, l'écologie et la détermination des principaux Bivalves d'eau douce de Nouvelle-Aquitaine,
- à accompagner les plongeurs lors des prospections afin de cadrer et d'orienter les recherches,
- à faire les demandes préalables auprès des Départements, des communes, de l'OFB ou de tout autre institution, organisme ou particulier (propriétaire riverain ou autre) concerné avant chaque sortie, afin de vérifier qu'il n'y ait pas de contre-indication à la pratique de la plongée dans les cours d'eau visés,
- à donner l'accès aux comptes rendus et rapports de ce projet afin de transmettre et faciliter le porter à connaissance.

Les référents associatifs de FNE NA par territoire sont :

Départements	Associations	Référents	Coordonnées
16	Charente Nature	Céline PAGOT	c.pagot.cn@gmail.com
17	Nature Environnement 17	Alexis CHABROUILAUD	alexis.chabrouillaud@ne17.fr
	Ligue pour la Protection des Oiseaux	Éric BRUGEL	eric.brugel@lpo.fr
79	Deux-Sèvres Nature Environnement	Marc BRUNEAU	marc.bruneau@dsne.org
86	Vienne Nature	Miguel GAILLED RAT	miguel.gailledrat@vienne-nature.fr
19, 23, 87	Limousin Nature Environnement	David NAUDON	dnloutre@lne-asso.fr
24, 40, 33, 64, 47	Cistude Nature	Luc CLÉMENT	luc.clement@cistude.org

Article 4 : Contenu des missions de la FFESSM-CSNA

La FFESSM-CSNA s'engage :

- à réaliser des plongées en utilisant diverses techniques/équipements selon la situation (PMT, bouteille, apnée...) dans un cadre de recherche spécifique sur les Bivalves d'eau douce, en fonction de la disponibilité et du souhait de participer des plongeurs,
- à être au point sur les règles de sécurité dans le cadre de la plongée en eau vive,
- à minimiser son impact sur l'environnement lors de ces campagnes de prospection, pour l'ensemble des éléments biologiques subaquatiques.

Les référents départementaux pour la FFESSM-CSNA sont :

Départements	Plongeurs référents	Coordonnées
33	Isabelle GALLAIS	isagallais7@gmail.com
19	Nicolas SAUVAT	nicolas_sauvat@orange.fr
23	Sophie MORENO	smoreno@wanadoo.fr
86	Patrice COFFIN	patrice.coffin@wanadoo.fr
87	Isabelle ANGLARD	anglard-isabelle@bbox.fr
24	Pascal FONTMARTY	pascal.fonmarty@gmail.com
16	Christophe BOLLIGER GESMA	christophe.bolliger.gesma@gmail.com
79	Odeline FLORENS	odeline.florens@gmail.com
17	Eric PESME	eric_pesme@yahoo.fr
40	Hélène LAVIELLE	plongeebio40@orange.fr

Article 5 : Durée et échéancier de la mission

La présente convention de partenariat prendra effet à la date de la signature de cette convention pour une durée d'un an.

Cependant si LES DEUX PARTIES en sont d'accord, à l'expiration de la durée présentement convenue, la convention se poursuivra par tacite reconduction d'année en année, sauf si une des parties manifeste sa volonté de mettre fin à cette tacite reconduction, avant le 31 décembre de chaque année, par lettre recommandée.

Article 6 : Modification et résiliation

Dans le cas où l'évolution de l'opération le rendrait nécessaire, la présente convention pourra être adaptée à la demande de l'une ou l'autre des parties. Les modifications souhaitées feront l'objet d'un avenant.

Lu et accepté à Talence, le 06/03/2023

Lu et accepté à Angoulême, le

Sébastien ALLEGRE
Président de la FFESSM-CSNA

Isabelle LOULMET
Présidente de FNE NA

Sébastien ALLEGRE

Président
Comité Subaquatique
Nouvelle-Aquitaine FFESSM

En deux exemplaires originaux.

